

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

06-05-2019

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce six (6) mai de l'an deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Josée Leclerc, Christian Mongrain Thériault, Denise Morin.

Étaient absents les conseillers Rémi Kelley et Michel Beaudette.

Poste conseiller siège #1 : vacant.

Étaient présentes également, Madame Pascale Lavigne, directrice générale et Madame Nathalie Soucy, secrétaire.

Sujet traité

Monsieur le maire nous informe de la nouvelle approche pour le déroulement des rencontres de séances mensuelles du conseil municipal.

Sujet traité

La directrice générale annonce les dates importantes pour l'élection à venir du poste de conseiller siège #1. L'élection aura lieu le 14 juillet 2019 ainsi que le 7 juillet 2019 par anticipation. La période de mise en candidature sera du 3 juin au 14 juin 2019.

058-2019

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout suivant :

Point 5.5 : autorisation paiements du mois d'avril 2019.

059-2019

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

**AFFAIRE EN DÉCOULANT**

**ENCOMBRANTS** : La Municipalité de Dupuy offrira à ses citoyens deux moyens de cueillette d'encombrants :

Un service sans frais qui consiste à mettre à la disposition des citoyens des conteneurs pour recueillir les encombrants au garage municipal, les samedis 18 & 25 mai en avant-midi de 8h à 12h;

Un service de cueillette porte-à-porte d'encombrants sur rendez-vous avec frais de 10\$ par voyage pour l'utilisateur qui n'a pas accès à un véhicule lui permettant d'apporter ses encombrants. Le service sera offert les vendredis 17 & 24 mai.

**CONCORDANCE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT- PLAN D'URBANISME :** La municipalité de Dupuy a reçu la confirmation du Ministère des affaires municipales et de l'habitation pour l'obtention d'un délai supplémentaire. Celui-ci a été accordé jusqu'au 30 septembre 2021.

## **ADMINISTRATION ET FINANCE**

060-2019

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy désire effectuer des travaux de rechargement de concassés dans le chemin du 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Rang Ouest ainsi que les rues du village : 4<sup>e</sup> Avenue Est, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, 6<sup>e</sup> Avenue Est, et 6<sup>e</sup> Avenue Ouest;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy désire effectuer des travaux de drainage de fossés dans les chemins du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rang Est, du 10<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> Rang Est, du 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang Est et Ouest, et du 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Rang Ouest.

ATTENDU QUE l'entretien de ces secteurs est devenu prioritaire;

ATTENDU QUE sans une aide financière, la municipalité ne peut s'engager dans des travaux d'amélioration complets;

POUR CES MOTIFS,

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy envoie une demande d'aide financière au programme d'Amélioration du Réseau Routier Municipal pour des améliorations dans les chemins du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rang Est, du 10<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> Rang Est, du 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang Est et Ouest, du 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Rang Ouest, ainsi que dans les rues du village : 4<sup>e</sup> Avenue Est et Ouest et 6<sup>e</sup> Avenue Est et Ouest à la députée d'Abitibi-Ouest, Madame Suzanne Blais.

QU' un document détaillant la nature et les coûts estimés des travaux soit joint à la présente résolution.

Proposition adoptée

061-2019

### **APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR LA DÉMOLITION D'UN MUR À LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve la soumission de Construction Filiatrault pour la démolition d'un mur au bâtiment abritant la bibliothèque municipale au montant de 3 000\$ plus taxes.

Proposition adoptée.

062-2019

**APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR L'AMEUBLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve la soumission de Armoires Serge Robitaille pour l'ameublement de réception et présentoirs sur mesure pour la bibliothèque municipale au montant de 15065\$ plus taxes.

Proposition adoptée.

063-2019

**APPROBATION POUR LA SOUMISSION DE LA PORTE D'ENTRÉE VITRÉE DU PAVILLON DES SPORTS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy par le biais du Centre Récréatif de Dupuy a envoyé quatre (4) invitations à soumissionner et qu'elle a reçu deux soumissions de prix pour la porte d'entrée vitrée du Pavillon des Sports;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy accepte la soumission la plus basse soumise par Uni-Verre pour un montant de 7,050.00\$ plus taxes, incluant le matériel, la démolition et installation.

Proposition adoptée.

064-2019

**APPROBATION DE LA SOUMISSION DE L'ABAT-POUSSIÈRES POUR LA SAISON ESTIVALE 2019**

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy a reçu deux soumissions de prix pour l'abat-poussière pour la saison 2019;

POUR CE MOTIF,

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy accepte la soumission la plus basse soumise, de Marcel Baril Ltée pour un coût de 0.3810\$ du litre pour la saison 2019.

Proposition adoptée

065-2019

### **COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois d'avril 2019 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiements du mois d'avril 2019 au montant de 129 545.81\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

### **APPUI, CONTRATS ET MANDATS**

066-2019

### **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #209 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Un avis de motion est donné par le conseiller Christian Mongrain Thériault, pour l'annonce de l'adoption du règlement # 209 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

067-2019

### **PRÉSENTATION DU PROJET RÈGLEMENT #209 ET DISPENSE DE LECTURE**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Christian Mongrain Thériault présente le projet de règlement #209 portant le titre « Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux. »;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent a pris connaissance au préalable dudit projet de règlement #209

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil demandent la dispense de lecture du règlement #209 : « Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux » présenté par le conseiller Christian Mongrain Thériault.

Proposition adoptée

Sujet traité

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT #206 TRAITEMENT DES ÉLUS**

La directrice générale informe que pour l'adoption du règlement #206 relativement au traitement des élus, la procédure exige la présence d'au moins 5 élus dont le maire. Comme il n'y a la présence que de 4 élus, l'adoption dudit règlement est reportée à la prochaine séance.

068-2019

**ENTENTE AVEC LE CENTRE RÉCRÉATIF DE DUPUY POUR L'UTILISATION DU PAVILLON DES SPORTS POUR LES LOISIRS À L'ÉTÉ 2019**

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a convenu d'une entente avec le Centre Récréatif de Dupuy pour l'utilisation du Pavillon des sports de Dupuy pour l'activité tennis/badminton intérieure pour la saison estivale 2019;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité:

QUE la municipalité de Dupuy nomme la conseillère Josée Leclerc signataire pour et au nom de la municipalité de Dupuy, de l'entente avec le Centre Récréatif de Dupuy pour l'utilisation du Pavillon des Sports pour l'activité tennis/badminton intérieure pour la saison estivale 2019.

Proposition adoptée.

069-2019

**AUTORISATION POUR LE FESTIVAL D'LA BOUE DE DUPUY**

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy autorise le Club Les Explorateurs Abitibi à effectuer, dans le cadre du Festival d'la boue 2019, les 25 et 26 mai prochains, une activité extérieure et que le stationnement du Centre communautaire s'y prête très bien et est sécuritaire.

Proposition adoptée.

070-2019

**APPROBATION POUR LE PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE AUX FINISSANTS DE L'ÉCOLE BORÉALE, PAVILLON DUPUY**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal consent à un prêt sans frais de la salle de location du Centre communautaire les 14 et 15 juin prochains au groupe de finissants de l'école Boréale, pavillon Dupuy;

QUE l'assurance responsabilité de la municipalité couvre cette location selon les conditions suivantes :

- Le coucher doit être supervisé par des adultes;
- Aucune boisson n'est autorisée sans permis;

Proposition adoptée.

071-2019

**NOMINATION DU RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS ET À L'ÉMISSION DE BILLETS D'INFRACTIONS**

Proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE Monsieur Daniel Drouin, directeur des travaux publics soit nommé responsable de l'application des règlements municipaux et responsable de l'émission des constats d'infractions pour la Municipalité de Dupuy.

QUE toutes autres nominations antérieures soient abrogées;

Proposition adoptée.

### **AFFAIRES DU MAIRE**

**M.R.C., résultats financiers 2018:** Monsieur le maire nous informe que la présentation des états financiers 2018 de la M.R.C. démontre que la situation est en très bonne santé.

**M.R.C. COMITÉ DÉVELOPPEMENT :** Notre maire, Rémi Jean a été nommé membre du comité de développement de la MRC, représentant le secteur nord.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

**CAMP D'ÉTÉ, ANIMATRICES & INSCRIPTIONS :** le camp d'été 2019 de Dupuy sera offert du 25 juin au 16 août 2019. Une rencontre d'informations et d'inscriptions aura lieu le 29 mai prochain pour les parents intéressés. Les animatrices sont : Cynthia Corriveau & Laurence Lévesque.

**SOCCER, ANIMATRICES & INSCRIPTIONS :** L'activité de soccer sera sur une période de 4 semaines et débutera le 3 juin prochain. Les activités auront lieu les lundis et mercredis de 18h00 à 19h00 pour le groupe : 4 à 8 ans et de 19h00 à 20h00 pour le groupe de 9 à 14 ans. Les animatrices sont : Audrée-Ann Jean & Amélie Dessureault.

**DEMANDE DU RÉSEAU SOLIDARITÉ :** La directrice générale présente la demande de Mme Henriette Soucy-Robitaille au nom du Réseau Solidarité afin d'obtenir un délai supplémentaire, soit le 30 juin avant de libérer le local au sous-sol du 2, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest à Dupuy. Tous les élus présents sont unanimes à offrir ce dernier délai du 30 juin 2019.

### **AFFAIRES DES CONSEILLERS**

#### **DENISE MORIN:**

- **Brassard réfléchissante**, bande lumineuse pour les marcheurs : le comité Politique familiale a obtenu une commandite de Desjardins pour les brassards. Donc, ils sont disponible gratuitement jusqu'à épuisement des stocks, au bureau municipal.
- **Compostage** : Le maire confirme que le dossier est en étude par la M.R.C. Les exigences gouvernementales doivent être respectées pour l'année 2021. Lorsqu'il y aura un développement, la MRC nous en fera part.
- **Club 50 et + en action** : Il y aura le dernier souper le 19 juin soulignant la fête des pères et le 30 mai, il y aura l'AGA. Bienvenue à tous.

#### **JOSÉE LECLERC :**

- *Activité tennis pour la saison été 2019 : commence le 21 mai et sera offert à tous les mardis et jeudis de 18h00 à 19h30 pour tous ainsi que de 19h30 à 22h00 pour les adultes seulement. Bienvenue à tous !*

## PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

### **Marc-André Côté:**

- Il aimerait connaître le coût des élections du maire. **Réponse :** La directrice générale donne un coût approximatif et l'invite à revenir sur les heures d'ouverture puisque nous n'avons pas cette information en main.
- M. Côté émet des commentaires concernant le Réseau Solidarité relativement au coût d'un local par rapport à l'achat d'un bâtiment pour offrir le service. **Réponse :** Le maire rappelle que la municipalité n'est pas le gestionnaire du comité Réseau solidarité. Donc n'a pas à intervenir dans les choix des membres du comité.
- M. Côté émet des commentaires concernant la demande d'aide financière auprès de madame la députée Suzanne Blais. **Réponse :** La directrice générale informe M. Côté que les programmes d'aide aux travaux de voirie ont complètement changé depuis 1½ an. Ce n'est plus comme du temps que M. Côté était maire.

### **Ronald Lévesque:**

- Il demande d'obtenir le nombre de personne qui paye les taxes. **Réponse :** On l'informe de se présenter au bureau municipal et s'adresser aux employés pour obtenir ces informations.
- M. Lévesque émet des commentaires à savoir qu'il faudrait que le Schéma d'aménagement de la MRC contienne une clause offrant la construction d'une maison par lot. **Réponse :** Le maire et la directrice générale l'informent que la MRC possède des comités qui se chargent de ces analyses avant de présenter les détails à chacune des municipalités avant de procéder à l'approbation globale. Les membres de ces comités sont des experts qui proviennent des champs d'étude concernés; producteurs agricoles, forestiers, MAPAQ, CPTAQ, responsable de l'aménagement, etc. Il faut leur faire confiance.
- M. Lévesque émet des commentaires quant à la façon de procéder pour le compostage par rapport à des informations qu'il a obtenu d'une personne d'Amos. **Réponse :** Le maire et la directrice générale lui répondent que comme dit précédemment, le dossier est en analyse auprès de la MRC et lorsqu'il y aura du développement sur les façons de faire, toute la population en sera informée.
- Fonds réservés aux lots intramunicipaux de la Dualco : M. Lévesque se questionne à savoir si comme la municipalité de St-Lambert, la municipalité de Dupuy ne pourrait pas utiliser ces fonds pour faire le débroussaillage des fossés du chemin du 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> Rang Ouest puisqu'il est utilisé pour se rendre aux lots servant à des fins de chemins forestiers. **Réponse :** Le maire n'a pas l'information à savoir si on peut utiliser ces fonds pour le chemin de rangs. Par contre, comme la firme forestière qui traite le suivi de nos lots (Dualco) n'a jamais offert cette possibilité, on doute que cette façon de faire est possible et réponde aux critères d'admissibilité. M. Lévesque ajoute qu'il s'informerait puisque ça aiderait la municipalité pour les fossés du rang où il réside.

### **Jean-Guy Audet :**

- Travaux dans les rues, près de chez lui. **Réponse :** Madame Lavigne lui demande de contacter directement les employés de la voirie concernant les travaux publics, ce sont eux qui gèrent les demandes.

**Lorraine Trottier, Marcel Leclerc, Louise Breton, Claude Germain, Cécile Rochette :**

- Une demande d'informations et des commentaires concernant la localisation du train de verre et de l'état du tracteur est faite.  
**Réponse :** Madame Lavigne nous mentionne que le dossier du train de verre a été discuté avec l'ancien maire et que celui-ci avait approuvé les phases 2 et 3 du projet. Par contre, le nouveau maire n'a pas reçu le détail des phases supplémentaires pour la poursuite du projet dans le secteur. **Réponse :** Monsieur Jean informe le public que puisqu'il n'a pas tous les éléments en main concernant le train de verre et du tracteur, qu'il demandera une rencontre avec les personnes concernées avant que le conseil prenne définitivement une décision dans ce dossier. Il informe le public que suite à la décision que le conseil prendra dans ce dossier, le sujet sera clos.
- Il est demandé qui est le comité du train de verre ? **Réponse :** La conseillère Josée Leclerc répond que les personnes sont celles qui étaient sur le comité activités culturelles du 100<sup>e</sup> anniversaire.

072-2019

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20H10

Proposition adoptée.

*Rémi Jean*

*Pascale Lavigne*

---

Maire  
Rémi Jean

---

Directrice Générale  
Pascale Lavigne

